



Commission de la Carte d'Identité
des Journalistes Professionnels



Derniers jours pour voter

Ouvertes le 24 avril, les élections à la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP) se terminent le mardi 12 mai prochain à 13 heures.

Cette commission, c'est celle qui délivre la «carte de presse». C'est un organisme paritaire avec des représentants des employeurs et des représentants syndicaux élus par vous.

Un grand nombre de journalistes a choisi le vote électronique. Les modalités en sont expliquées dans le courrier que vous avez reçu par la poste et sur le site de la Commission de la Carte : <http://www.ccijp.net/>

Vous pouvez aussi voter par correspondance, si vous avez reçu les documents par le poste, ou directement en vous rendant au siège de la Commission 221, rue Lafayette. Scrutin ouvert de 9 à 13 heures le 12 mai.

**DANS TOUS LES CAS, LE SCRUTIN SERA CLOS
LE 12 MAI A 13 HEURES...**

Candidats présentés par le Snj-CGT

Commission Supérieure

Titulaire

Emmanuel Vire (*Geo - Prisma Media*)

Suppléants

Marielle Valmalette (*Var-Matin*)

Renaud Lambert (*Le Monde diplomatique*)

Commission de 1^{re} instance

Titulaires

Thierry Cerinato (*200 - Le Magazine*)

Sabine Mellet (*France Médias Monde*)

Michèle Herzberg (*Les Dernières
Nouvelles d'Alsace*)

Dan Israel (*Mediapart*)

Martine Chevalet (*Le Parisien*)

Babouse (*Pigiste - Charlie Hebdo,
L'Humanité*)

Claude Guéneau (*France Télévisions*)

Eric Cabanis (*Agence France-Presse*)

Suppléants

Phuong Nguyen (*Télé Loisirs - Prisma Media*)

Nathalie Simon (*L'Express*)

Sylvestre Huet (*Libération*)

Lionel Thompson (*Radio France*)

Michèle Alfonsi (*Le Point*)

Emmanuel Raoul (*LCI*)

François Ruffin (*Fakir*)

Marion d'Allard (*L'Humanité*)

Une carte d'indépendance

UN VOTE MASSIF DES JOURNALISTES RENFORCERA L'INDÉPENDANCE DE LA PROFESSION.

La carte de presse est un outil de travail. Elle est attribuée par une commission paritaire, dont les représentants des journalistes sont élus. Contrairement à d'autres pays où l'employeur en décide, ce mode d'attribution protège l'indépendance des journalistes. Le vote triennal pour son élection est donc important. En effet, le gouvernement et le patronat viennent de restreindre le paritarisme des conseils de prud'hommes (loi Macron). Ils ont pris prétexte pour ce faire de la faible participation aux élections prud'homales de 2008. Si les journalistes ne font pas l'effort de voter, ce même prétexte peut servir contre la CCIJP. Au contraire, une

participation importante au scrutin confortera la Commission. En votant dès le 1^{er} tour, nous aiderons notre profession à se protéger contre de possibles remises en cause d'un facteur important de liberté dans la recherche et le traitement de l'information. L'argent aussi entre en jeu. L'organisation d'un second tour a un prix et cet argent sera mieux utilisé ailleurs (modernisation des moyens, stabilité des droits d'examen, salaires des employé/e/s, etc.)

NE MANQUEZ SURTOUT PAS CE RENDEZ-VOUS IMPORTANT ! DU 24 AVRIL AU 12 MAI, VOTEZ !

Phuong Nguyen, candidate à la Commission de 1^{re} instance



Non au Patriot Act

Pose de micros, surveillance informatique, géolocalisation... Un projet de loi gouvernemental veut mettre les citoyens sous surveillance. La CNIL a dénoncé immédiatement ce « projet aux conséquences particulièrement graves sur la protection de la vie privée et des données personnelles ». Elle s'est notamment inquiétée que les journalistes, avocats et médecins ne soient pas protégés contre ces intrusions dans l'exercice de leur métier. Le candidat Hollande avait promis une protection renforcée des sources des

journalistes, mais sous sa présidence les attaques contre la liberté d'informer se sont multipliées. Après avoir déjoué la tentative « secret des affaires », nous voilà tous menacés d'être suspectés, écoutés, fliqués sous prétexte de rechercher quelques supposés « terroristes ». Nous ne pouvons tolérer ces atteintes aux libertés individuelles et à la liberté

de l'information. Ce n'est pas en agitant les périls qu'on mène le combat des idées face à la xénophobie et à l'intolérance. Au contraire, les journalistes ont besoin de plus de droits pour enquêter librement et donner aux citoyens toutes les clés pour comprendre notre monde.

Emmanuel Vire, Secrétaire général du SNJ-CGT. Candidat à la Commission Supérieure

